GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

Observatoire français des drogues et des tendances addictives

Communiqué de presse

8 décembre 2025

Estimation de l'évolution des marchés des drogues illicites en France en volume et en valeur

L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), publie une note consacrée à l'évolution des marchés des drogues illicites en France métropolitaine, en volume et en valeur. Cette recherche, menée par les Pr. Christian Ben Lakhdar et Sophie Massin de l'Université de Lille, estime le chiffre d'affaires global moyen à 6,8 milliards d'euros en 2023, près de trois fois plus qu'en 2010, reposant principalement sur l'essor du marché des psychostimulants (cocaïne et stimulants de synthèse).

Principaux résultats

Cette recherche estime les volumes et valeurs générés par le marché des drogues illicites en France **entre 2010 et 2023,** à partir d'enquêtes épidémiologiques représentatives de la population générale de l'OFDT estimant les consommations (parmi les adultes – EROPP – et parmi les adolescents – ESCAPAD).

- **Un marché en forte expansion (+189%) entre 2010 et 2023** : en 2023, le marché français des drogues illicites (hors Outre-mer) est évalué à 6,8 milliards d'euros en moyenne (fourchette comprise entre entre 3,8 et 9,7 milliards d'euros), contre 2,3 milliards en 2010 et 4,4 milliards en 2017.
- **Deux substances dominent le marché des stupéfiants en valeur** : en 2023, cannabis et cocaïne génèrent à eux seuls près de 90 % du chiffre d'affaires total.
- **Le marché de la cocaïne a dépassé en valeur le marché du cannabis** : avec 3,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires moyen estimé, le marché de la cocaïne dépasse celui du cannabis (2,7 milliards d'euros), malgré des volumes consommés très inférieurs (47 tonnes contre 397 tonnes).
- **Le cannabis demeure le premier marché en volume** : le marché du cannabis se stabilise (+2,3% depuis 2017), à l'image des tendances de consommation.
- **Le marché des autres psychostimulants est en forte croissance** : depuis 2010, le marché de l'ecstasy/MDMA a progressé de +637 % et celui des amphétamines de +470 %.

Une recomposition des marchés

Ces évolutions traduisent des dynamiques multiples : évolution des prix et des puretés des stupéfiants, diversification des contextes de consommation, intensification des flux internationaux, structuration des circuits de distribution, ainsi que des stratégies « commerciales » de plus en plus sophistiquées. La progression du chiffre d'affaires des stupéfiants ne reflète donc pas uniquement une hausse des volumes consommés, mais aussi une reconfiguration de l'offre, marquée par la place croissante des drogues les plus lucratives, comme la cocaïne.

"Ces estimations accréditent la forte explosion de la consommation des psychostimulants observées ces dernières années : en vingt ans, le nombre de personnes ayant expérimenté la cocaïne a été multiplié par quatre.

La spectaculaire progression du marché de la cocaine, qui met à l'épreuve les forces de sécurité, la Justice, les professionnels de santé et tous nos territoires, souligne la nécessité de renforcer l'action publique, tant sur le volet de l'offre que de celui de la demande" déclare le Dr Nicolas Prisse, Président de la MILDECA.

PIRALAD, le programme de recherche dédié à l'offre de stupéfiants pour éclairer l'action publique

Le programme PIRALAD (programme interministériel de recherches appliquées à la lutte anti-drogues), piloté par la MILDECA, réunit les acteurs de la lutte contre le trafic de stupéfiants (la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, le ministère de la Justice, et la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects). Il vise à renforcer la connaissance et l'expertise scientifique au service des politiques publiques de réduction de l'offre illicite de stupéfiants. Lancé en 2022, il se structure autour de deux axes – « Mieux comprendre pour mieux lutter » et « Mesurer les progrès accomplis ». Il contribue à améliorer les capacités d'anticipation, d'innovation et d'évaluation des administrations.
PIRALAD est financé par le fonds de concours « drogues », alimenté par les confiscations patrimoniales des trafiquants de drogues.

Note téléchargeable ici : Taille des marchés des drogues illicites en France (2010-2023)

+ liens vers deux vidéos de présentation des résultats par les auteurs de l'étude, visibles ici

Contact presse
MILDECA - Marie-Laure LALÈRE, Attachée de presse
01 42 75 69 48 – 06 83 28 77 59 – marie-laure.lalere@pm.gouv.fr